



## **Les défis du traitement des déchets et de la recherche de débouchés**

L'information reproduite dans ce document apporte un éclairage sur les défis à relever dans le traitement et la préparation des matières réacheminables à recycler et dans la recherche de débouchés pour les produits finaux. Il est important de connaître ces défis pour participer aux discussions qui se dérouleront pendant l'élaboration du Plan directeur de la gestion des déchets solides et qui porteront sur la durée utile des déchets.

### **Contexte**

Le traitement et la commercialisation des matières recyclables de la Ville sont actuellement confiés, dans le cadre d'un contrat, à Cascades Récupération+. Cette entreprise traite et trie les matières recyclables de la Ville pour en faire différents produits, qu'elle vend généralement chaque mois au plus offrant. Parfois, on fait appel à des contrats à plus long terme en raison de l'instabilité des marchés. La Ville perçoit toutes les recettes apportées par la vente des matières recyclables.

En 2019, Cascades Récupération+ a commercialisé environ 55 000 tonnes de matières recyclables. La Ville a perçu des recettes de l'ordre de 6,9 millions de dollars dans la vente de ces matières recyclables.

Les marchés du recyclage fluctuent depuis des dizaines d'années : on dit que les tendances de l'évolution des cours des produits de base sont « volatiles » en raison des importantes variations annuelles. Récemment, des facteurs se sont conjugués et se sont répercutés sur la commercialisation des matières recyclables, en pesant plus lourdement que d'habitude sur les cours des produits de base.



## Conjoncture mondiale

Ottawa et le Canada ne sont pas les seuls à relever les défis du recyclage et de la recherche de débouchés : ce sont des défis que relèvent dans le monde entier les consommateurs, les gouvernements et les entreprises industrielles. Dans les dix dernières années, les politiques ont changé et ont évolué, ce qui a eu un profond retentissement sur les programmes de réacheminement des déchets et sur leurs débouchés.

*L'Épée chinoise (2018) :* La Chine a interdit l'importation de quatre catégories de matières recyclées et a imposé des normes de qualité rigoureuses sur les autres matières recyclées importées des quatre coins du monde. Elle a pris cette décision pour réduire le volume de matières recyclables contaminées livrées en Chine pour être traitées dans ce pays. La Chine traitait plus de la moitié des déchets recyclables du monde avant l'adoption de la politique de l'Épée chinoise. De nombreux transformateurs qui ne pouvaient pas respecter les mesures de la nouvelle politique de la Chine ont cherché d'autres débouchés pour les plastiques recyclables. Parce que les prix des matières recyclables ont commencé à fléchir, certaines installations de recyclage partout en Amérique du Nord ont dû fermer leurs portes, alors que l'industrie peine à rester rentable.

*Nouveaux produits et nouveaux emballages :* La croissance fulgurante dans l'utilisation des emballages de plastique souples, appelés « stratifiés de plastique », par exemple les sachets à fond plat, les pellicules d'emballage refermables, les sachets de jus et les sachets en tube — qui ne peuvent pas du tout être recyclés à l'heure actuelle, est l'un des changements les plus spectaculaires intervenus dans le conditionnement des produits dans les dernières années et qui contribuent au dilemme de l'élimination des déchets. Ces matières, traitées à tort comme des matières recyclables, peuvent causer des difficultés dans les installations de recyclage.

*La « Tonne évolutive » :* Dans la dernière décennie, l'industrie du conditionnement a basculé : les conditionnements réalisés à partir de matières traditionnelles plus lourdes comme le verre et l'acier ont cédé la place à des matières légères comme les conditionnements multicouches et les conditionnements de plastique. Bien que cette



## Plan directeur des déchets solides

mutation vise en partie les nouveaux produits et conditionnements qui ne peuvent pas être recyclés, le poids et la composition des matières déjà offertes sur le marché évoluent. Par exemple, le poids actuel des bouteilles d'eau en plastique a baissé de 50 % dans les 14 dernières années. Alors qu'une tonne de bouteilles de polytéraphthalate d'éthylèneglycol (PET) comprenait il y a 10 ans environ 35 000 unités distinctes, une tonne de bouteilles de PET contient aujourd'hui environ 70 000 unités, soit le double du nombre de bouteilles de PET. La notion de la « tonne évolutive » s'étend aussi à la lenteur du déclin des journaux et des magazines imprimés, de plus en plus diffusés en ligne.

*Les forces du marché :* La demande de matières recyclables se répercute directement sur la valeur de chaque matière. Quand le prix du pétrole et du gaz naturel baisse, la valeur des plastiques postconsommationnels baisse elle aussi. Les producteurs de plastique font appel à des matières vierges quand elles sont moins chères que les matières recyclées. La valeur du papier a elle aussi baissé en chute libre, surtout parce que les documents imprimés ont cédé la place à la consommation de l'information en ligne.

### Conjoncture provinciale

Bien des défis relevés à l'échelle mondiale le sont ici même, en Ontario. L'[Office de la productivité et de la récupération des ressources](#) annonçait en 2018 que le tonnage du recyclage sur le marché continuait de baisser, en accusant une diminution de 16 % du tonnage du recyclage dans les 10 dernières années en raison du déclin du papier journal et du basculement vers l'utilisation des conditionnements de plastique léger. S'il en est ainsi, ce n'est pas parce que les consommateurs recyclent moins : c'est plutôt parce que la composition des matières que nous consommons évolue. Puisque les matières recyclables sont vendues au poids (en tonnes), les installations de recyclage doivent prendre livraison d'un volume plus considérable de conditionnements de plastique léger pour revendre sur le marché la même quantité de matières (au poids).



## Conjoncture d'Ottawa

Malgré tous les défis à relever à l'échelle mondiale et provinciale, la Ville d'Ottawa a adopté plusieurs mesures pour compter sur des débouchés stables et réussir à traiter les matières recyclables apportées par les résidents de la Ville. Ottawa ne revend pas les matières interdites visées par le programme l'« Épée chinoise » dans le cadre du Programme des boîtes bleues. Les produits que revend la Ville dans les marchés internationaux se limitent à une faible part du papier imprimé et des produits en boîtes à pignon comme les cartons de jus et de lait, alors que les autres matières recyclées de la Ville sont revendues en Amérique du Nord.

Le programme de l'« Épée chinoise » a eu un retentissement plus profond sur les municipalités dotées d'un [programme de recyclage à un volet](#). La Ville offre un [programme de recyclage à deux volets](#) dans le cadre des programmes de boîtes bleues et de boîtes noires. Les volets des matières recyclables recueillies séparément ont des niveaux de contamination inférieurs (par exemple, les produits alimentaires et le verre ne souillent pas les matériaux à fibres), ce qui donne des produits de meilleure qualité et plus propres, qui sont bien vus et qui offrent ainsi une meilleure valeur de revente.

Si ces stratégies de marketing viennent atténuer les incidences de l'évolution des marchés, il faut s'attendre à ce que les recettes continuent de baisser. La Ville ne cesse de travailler en collaboration avec l'entrepreneur auquel elle fait appel pour traiter et commercialiser les matières recyclées afin de surveiller l'évolution des marchés et d'évaluer les nouveaux débouchés.

## Que nous réserve l'avenir?

En 2016, le gouvernement provincial a publié la [Stratégie pour un Ontario sans déchets : Vers une économie circulaire](#). Cette stratégie et la loi correspondante permettent d'instituer le régime de la responsabilité des producteurs. Cette initiative, généralement appelée la [responsabilité élargie des producteurs](#), appuiera l'économie circulaire en portant l'innovation dans la conception des produits et des conditionnements et en encourageant les producteurs à créer des matières que l'on peut recycler et revendre plus facilement.

**Plan directeur des déchets solides**

La Ville d'Ottawa continuera de se pencher sur les débouchés nouveaux et innovants afin d'accroître le type de matières qu'elle peut réacheminer dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan directeur de la gestion des déchets solides. Ce plan directeur tiendra aussi compte des modèles de collecte, dans le cadre du principe de la responsabilité élargie des producteurs adopté par le gouvernement provincial pour les programmes de boîtes bleues et de boîtes noires de la Ville.

La Ville invitera les résidents et les autres parties prenantes à s'exprimer sur les meilleurs moyens à adopter pour gérer les changements apportés aux produits et aux conditionnements offerts dans le commerce afin de continuer d'accroître le réacheminement des déchets.

Nous avons hâte de connaître votre avis!